

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

Règlement 384-2020 Modifiant le plan d'urbanisme 322-2014

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DOMINIQUE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

À l'effet qu'une consultation écrite sur le projet de règlement 384-2020 modifiant le plan d'urbanisme 322-2014 se déroulera du 1^{er} au 15 octobre 2020 et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur la modification proposée.

Le projet de règlement 384-2020 vise la modification des usages autorisés en Affectation Industrielle pour autoriser, sous certaines conditions, les classes d'usages Agricole et Forestière dans le plan d'urbanisme 322-2014. Également, le plan des Affectations du sol, faisant parti de la liste des plans au Plan d'urbanisme 322-2014 est modifié pour inclure une nouvelle résidentielle moyenne densité.

En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la Municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne a privilégié une consultation écrite. Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires peuvent le faire du 1^{er} au 15 octobre 2020 par courriel à melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca ou par la poste à Mélissa Chrétien, responsable de l'urbanisme à l'adresse suivante : 111 rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne (Québec) G0S 3A0.

Une copie du projet de règlement 384-2020 peut être consultée au bureau de la Municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne, durant les heures normales d'ouverture. Le projet de règlement peut également être consulté sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.saint-odilon.qc.ca/reglements/>. De plus, ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne
Ce 23 septembre 2020

Dominique Giguère



AU CŒUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Dominique Giguère, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23^e jour de septembre 2020, entre 12h00 et 13h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 septembre 2020.
